

« Je suis plutôt d'accord, à condition que ça ne bureaucratise pas trop la profession. » — Azize Fernandes



« Ça peut être une bonne chose, mais je ne crois pas que François Legault le mettra en place s'il arrive au pouvoir. » — Yolande Ledoux



« Un ordre n'est pas forcément une bonne chose. Pour les dentistes, par exemple, ça coûte cher et c'est contraignant. »



Satané corp

'ai failli tomber en bas de ma chaise quand j'ai appris ce que François Legault proposait dans le secteur de l'éducation pour relancer la CAQ en panne dans les sondages.

Rien de moins que le renforcement de ce corporatisme débilitant qui constitue déjà l'un de nos plus gros problèmes au Québec! « Legault veut créer un Ordre professionnel des enseignants. Il prétend que c'est la meilleure façon d'assurer la qualité de l'enseignement et la réussite des enfants. »

Après avoir accrédité l'idée — fausse — que c'était les enseignants le principal problème en éducation, le chef de la CAQ veut se faire pardonner en leur accordant une valorisation corporatiste dont la plupart des enseignants ne veulent même pas.

«La CAQ prétend faire de l'éducation sa priorité absolue.»

Pas un mot sur la responsabilité première du ministère de l'Éducation dans le marasme actuel. Pas un mot non plus sur le contenu et les valeurs enseignées.

GENTILS PERDANTS

Legault n'est même pas capable de récuser clairement, une fois pour toutes, cette funeste réforme « socioconstructiviste » qui, loin de préparer les jeunes francophones au combat de la vie, les transforme en gentils perdants ouverts sur le reste de la galavia

la galaxie.
On a rêvé un moment d'un vrai changement quand on a appris que la CAQ faisait de l'éducation sa priorité. La souveraineté québécoise étant totale en ce domaine éminemment porteur d'avenir, les problèmes en éducation ne sont attribuables

ni au fédéral ni aux Anglais. Ce ne sont pas eux qui ont accouché de ce système créateur

Une bataille du MÉDAC

La prétention des gestionnaires boursiers de « considérer la manière dont la rémunération est calculée, de façon que les intérêts de la haute direction soient arrimés avec les intérêts des actionnaires à long terme », n'est pas démontrée dans les politiques de rémunération que l'on pratique actuellement, ni ici ni chez nos voisins du sud.

On n'a qu'à leur mettre sous le nez les cuisants échecs de la débâcle des institutions financières de 2008, les faillites retentissantes de Enron (énergie), Delpfi (pièces d'automobiles), WorldCom, Tyco et notre Nortel canadienne ou American Airlines, qui se place encore une fois sous la protection de la loi avec ses créanciers. Toutes ces compagnies ont pratiqué largement le paiement de leurs dirigeants avec des résultats désastreux pour leurs actionnaires.

ORGIE MONÉTAIRE

L'acte fondateur de cette orgie monétaire réside dans un article paru en 1976 dans Financial Economics de l'Université de Rochester dans le quel fut conceptualisé le théorème suivant : refiler un paquet d'actions avec droit de vote aux cadres supérieurs de l'entreprise revient à harmoniser les intérêts de ces derniers à ceux des actionnaires. Cette suggestion fut appliquée, à vitesse grand V par Jack Welch, alors P.D.G. de General Electrics.

On s'en doute, il fut imité illico par ses confrères. Il y aurait bien d'autres façons de lier les intérêts des dirigeants et des actionnaires que de diluer leur capital. Cette méthode perverse de calcul est encore plus inacceptable pour les banques qui bénéficient d'une situation de quasi-monopole au Canada. M. Charles Sirois, président du conseil d'administration de la CIBC, nous laisse croire que les banques seraient en pénurie de main-d'œuvre comme l'industrie minière! Les banques sont assurément capables de recruter leur président et directeur de l'administration (CEO) à hauteur de 1 385 700 \$, qui est le multiple de 30 fois le salaire moyen actuel au Canada.

APPUI

Le MÉDAC ne peut compter massivement sur les gestionnaires des fonds de pension dont la plupart ne sont pas très actifs dans le militantisme actionnarial. Il devrait par contre obtenir, entre autres, l'appui des retraités de la fonction publique et parapublique du Québec, dont Hydro-Québec, des policiers de la Ville de Montréal et tant d'autres qui ont intérêt à mobiliser leurs membres pour qu'ils appuient le MÉDAC.

L'arrivée massive des baby-boomers à leur retraite va libérer de nouvelles énergies capables comme dans les années soixante de faire des « révolutions tranquilles. » Ces associations de retraités, en s'associant au travail du MÉDAC, pourraient éviter que les pensions de leurs membres soient amputées des sommes réquisitionnées par les banquiers et même leurs propres gestionnaires de fonds de retraite, à des fins de nourrir la gloutonnerie d'une caste de profiteurs.

DANIEL THOUIN

Membre du conseil d'administration Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)

